

### **Succès de la commercialisation des Garanties d'Usage du projet!**

- La phase de pré-commercialisation s'est terminée en 2017. 95% des places ont été attribuées.
- Les documents de la phase de commercialisation ont été envoyés entre janvier et février 2018 et contenaient :
  - - Document récapitulatif avec appels des 20% d'arrhes pour les garanties d'usage
  - - Acompte de 25% du forfait annuel pour ceux n'étant pas déjà détenteur d'une Garantie d'Usage
  - - Appel de 25% des charges annuelles pour les actuels détenteurs de Garanties d'Usage
  - - 3 exemplaires du Contrat de Garantie d'Usage à nous retourner paraphés/signés
- Nous avons, début mars, un retour de 80% pour les anciens plaisanciers du Port Privé, preuve d'un grand succès de cette commercialisation.
- Les forfaits annuels pour l'occupation des postes seront ajustés en fonction de la dimension occupée par le navire sur le poste.
  - La création de la SPL est en cours.
  - Le Port Heraclea est actuellement géré en "régie", donc par la Commune. De ce fait, tous vos règlements (pour les arrhes, acomptes, etc.) doivent être libellés à l'ordre du Trésor Public.

### **Mais un peu de retard dans le traitement administratif ...** Notamment dus à :

- du retard dans la fusion et la mise en place de notre logiciel de gestion portuaire
- un traitement "personnalisé" des demandes particulières (localisation, changement de catégorie de places, etc.), la gestion administrative est plus complexe et chronophage.
- les phases d'encaissement et de saisie n'a pu commencer pour des raisons administratives que fin février.

Un courrier vous sera bientôt adressé avec un relevé de compte prenant en considération les acomptes qui ont été reçus pour les occupations de 2018 ainsi qu'un document d'information reprenant l'avancement du projet et le déroulement des prochaines phases de celui-ci. Tout e l'équipe du Port Heraclea vous remercie de votre compréhension et vous prie de bien vouloir l'excuser pour les retards pris dans les réponses à vos demandes.

### **A noter :**

**Le plan qui a été diffusé dans l'envoi des contrats/offres de location ou de Garantie d'usage concernait uniquement le plan de mouillage définitif avec la numérotation de 2020. Le plan "intermédiaire" avec la numérotation de 2018 est désormais téléchargeable et disponible à la Capitainerie . ([cliquer ici pour télécharger le plan 2018 au format PDF](#))**

▪